

1. Une action collective permet :

- a. de réaliser des objectifs individuels.
- b. de regrouper des individus.
- c. une efficacité moindre qu'une action individuelle.
- d. d'organiser les activités de chaque individu.

2. Une organisation, c'est :

- a. un objectif en commun.
- b. une coordination des actions de chaque individu
- c. un objectif à court terme.
- d. un cadre sans règles particulières.

3. Une entreprise privée a avant tout une finalité :

- a. économique et financière.
- b. sociale.
- c. sociétale.

4. Une organisation publique propose :

- a. des services marchands.
- b. des services non marchands

5. Un actionnaire est un :

- a. salarié de l'entreprise.
- b. partenaire de l'entreprise.
- c. propriétaire de l'entreprise.

6. Le gouvernement d'une association est composé de :

- l'assemblée générale des adhérents.
- l'assemblée générale des actionnaires.
- les élus de la démocratie.

7. Les dirigeants d'une entreprise sont contrôlés par :

- les clients.
- les salariés.
- l'assemblée générale des actionnaires

8. La culture d'entreprise est :

- la même dans toutes les entreprises d'un secteur d'activité.
- l'ensemble des préjugés véhiculés dans l'entreprise.
- l'ensemble des connaissances partagées par les salariés d'une entreprise.

9. Les normes et les codes :

- n'existent pas en entreprise.
- s'appliquent à l'ensemble des individus d'une organisation.
- s'observent en dehors de l'entreprise.

10. Une compétence est :

- une capacité ou une habileté maîtrisée dans un domaine précis.
- un ensemble de capacités (savoir, savoir-faire, savoir-être) nécessaires pour exercer une activité dans un poste de travail.
- une performance.

11. Les parties prenantes d'une organisation : doivent être prises en compte dans le choix des objectifs.

- n'ont aucune influence sur la performance de l'organisation.
- peuvent avoir des aspirations contradictoires.
- Ne sont liées qu'à la performance financière

12. Le financement des associations peut provenir :

- a. de fonds publics.
- b. de fonds privés.

13. Le secteur d'activité d'une organisation se définit en fonction de :

- a. son activité.
- b. son effectif.
- c. ses ressources financières.

14. Le manager a pour rôle de :

- a. fixer les objectifs.
- b. organiser le travail (produire et répartir).
- c. animer et mobiliser les équipes.
- d. contrôler et évaluer l'efficacité du management.

15. Une décision stratégique engage l'organisation sur :

- a. le long terme.
- b. le court terme.

16. Une décision opérationnelle est prise par :

- a. les salariés.
- b. le personnel d'encadrement.

17. Les objectifs stratégiques doivent être cohérents avec :

- a. la finalité et le métier de l'organisation uniquement.
- b. la finalité, le métier et les ressources de l'organisation mais surtout pas avec l'environnement qui est trop fluctuant.

- c. la finalité, le métier, les ressources et l'environnement de l'organisation

18. Le diagnostic interne permet :

- a. d'analyser les forces et faiblesses de l'organisation.
- b. d'analyser les menaces qui pèsent sur l'organisation.
- c. de ne tenir compte que des ressources matérielles de l'organisation.

19. Le diagnostic externe permet :

- a. de déterminer les opportunités et menaces de l'environnement.
- b. de mieux comprendre les faiblesses de l'organisation.
- c. d'orienter la prise de décision stratégique

20. L'environnement de l'organisation :

- a. est un élément stable et certain.
- b. est un élément fluctuant et certain.
- c. est un élément fluctuant et incertain

21. La veille stratégique :

- a. permet de collecter des informations sur un marché.
- b. peut s'effectuer sur Internet.
- c. permet de réaliser le diagnostic interne.

22. Le diagnostic stratégique externe :

- a. permet d'étudier les opportunités et les menaces du marché.
- b. concerne uniquement l'étude de la concurrence.
- c. porte sur l'étude du micro-environnement et du macro-environnement de l'organisation

23. L'étude du micro-environnement :

- a. porte sur les ressources et les compétences de l'organisation.
- b. permet de dominer son marché.
- c. permet l'analyse de la concurrence et des consommateurs.

24. Une stratégie de domination par les coûts permet à l'entreprise :

- a. de réduire ses coûts.
- b. d'augmenter ses coûts.
- c. de vendre plus cher que ses concurrents.
- d. de vendre moins cher que ses concurrents.

25. Une stratégie de différenciation permet à l'entreprise :

- a. de rendre son produit et ses services uniques.
- b. de pratiquer des prix plus élevés sur son marché.

26.La croissance interne permet à l'entreprise :

- a. d'être dépendante financièrement des banques.
- b. de renforcer sa place sur le marché.
- c. d'augmenter sa compétitivité.
- d. de développer ses propres ressources.

27.La croissance externe peut prendre différentes formes comme :

- a. l'acquisition.
- b. le recentrage d'activité.
- c. la fusion.
- d. la spécialisation.

28.L'objet social des organisations de la société civile :

- a. est obligatoirement dans les statuts.
- b. délimite la stratégie de l'organisation.
- c. ne concerne qu'un seul domaine d'activité.

29.La stratégie des organisations de la société civile est contrainte par la pérennisation des ressources :

- a. humaines.
- b. immatérielles.
- c. financières.
- d. technologiques.
- e. matérielles.

30.La transparence des organisations de la société civile peut porter sur :

- a. leurs comptes.
- b. leurs objectifs.
- c. leur efficacité.
- d. la situation personnelle de leurs adhérents.

31.Le comportement d'un individu dépend :

- a. de sa perception.
- b. de sa personnalité et de ses émotions.
- c. uniquement de sa personnalité.

32.En entreprise, il est recommandé pour un salarié ou un dirigeant :

- a. de ne pas exprimer ses émotions.
- b. de maîtriser ses émotions.
- c. de laisser libre court à ses émotions.

33.L'identité numérique d'un individu :

- a. ne peut pas être modifiée.
- b. dépend uniquement de ses actions.
- c. est constamment mise à jour.

34. Un réseau social d'entreprise est :

- a. une plateforme numérique fermée.
- b. un espace numérique de communication.
- c. une communauté formée par les membres d'une entreprise

35. Une relation informelle :

- a. est librement déterminée par les acteurs.
- b. a une durée permanente.
- c. existe uniquement entre des individus de même niveau hiérarchique.
- d. peut permettre la collaboration à des fins professionnelles.

36. L'identité sociale d'un individu est définie par :

- a. le partage des valeurs du groupe.
- b. la reconnaissance de sa place au sein du groupe.
- c. le niveau des revenus individuels.

37. Un leadership participatif :

- a. impose les décisions au groupe.
- b. prend en compte les avis formulés au sein du groupe.
- c. invite chacun à décider sans prendre position.

38. La communication interpersonnelle est :

- a. la communication entre deux personnes, qui sont en interaction et qui exercent une influence l'une sur l'autre.
- b. un ensemble d'individus unis par un dénominateur commun.
- c. un monologue improvisé.

39. La stratégie de communication peut être :

- a. d'influencer son interlocuteur pour le convaincre.
- b. de coopérer pour trouver une solution.
- c. de modifier le contexte de la communication.

40. Les conditions de travail dépendent de facteurs :

- a. organisationnels.
- b. psychologiques.
- c. politiques.

41. Parmi les éléments suivants, lesquels sont des indicateurs de productivité du travail ?

- a. la productivité horaire.
- b. l'absentéisme.
- c. le chiffre d'affaires.
- d. la production par salarié.

42. Le taux d'absentéisme est un indicateur :

- a. de gestion.
- b. de qualité.
- c. de ressources humaines.

43. Le coût du travail pour l'employeur est égal à :

- a. salaire brut + cotisations salariales.
- b. salaire brut + cotisations patronales.
- c. salaires brut – cotisations patronales.

44. Le conflit naît en raison :

- a. d'une concertation entre l'auto-entrepreneur et l'organisation sur ses conditions de travail.
- b. d'une modification des conditions de rémunération sans l'accord du travailleur indépendant.
- c. d'un arrêt concerté du travail.

45. Le consensus est :

- a. un accord où l'une des parties peut ne pas être satisfaite. Elle n'a pas le choix.
- b. un accord imposé sans négociation.
- c. un accord gagnant / gagnant qui met fin à un conflit

46. « Maintenant on envoie des mots, des photos, des vidéos et des euros par SMS » (message publicitaire d'Orange bank). Ceci est :

- a. une donnée.
- b. une information.
- c. une connaissance.

47. Parmi ces actions, lesquelles relèvent du système d'information ?

- a. Stocker.
- b. Traiter.
- c. Analyser.
- d. Calculer.

48. En France, quel(s) organisme(s) est(sont) chargé(s) de veiller à la protection des données personnelles :

- a. CCI.
- b. RGPD.
- c. INSEE.
- d. CNIL.

49. Le partage de l'information se pratique

- a. en interne.
- b. en externe.
- c. en interne et en externe.

50. Le fonctionnement de l'IA repose :

- a. uniquement sur l'homme
- b. uniquement sur la machine
- c. sur la combinaison homme machine

51. La construction d'une intelligence collective nécessite :

- a. l'implication d'un collaborateur.
- b. l'interaction entre plusieurs collaborateurs.

52. La e-communication est une forme de communication :

- a. externe.
- b. interne.

53. Un progiciel de gestion intégré est fondé sur :

- a. plusieurs bases de données qui communiquent entre elles.
- b. une base de données commune et partagée.
- c. des droits d'accès aux modules accordés aux utilisateurs.

54. Le moteur workflow d'un PGI permet (plusieurs réponses possibles) :

- a. de diffuser une information saisie dans les différents modules du PGI.
- b. d'envoyer à tous les utilisateurs du PGI un message indiquant la saisie d'une nouvelle information.
- c. délimiter l'accès aux modules du PGI.
- d. d'éviter de saisir plusieurs fois les mêmes informations

55. La relation entre le prix de vente, la marge et les coûts d'un produit/service peut se résumer ainsi :

- a. Marge = Prix + coût.
- b. Prix de vente = Coût + marge.
- c. Marge = Coût – Prix de vente.

56. La performance organisationnelle d'une organisation est liée à :

- a. son efficacité.
- b. son efficience.
- c. sa rentabilité.
- d. sa finalité.

57. La performance commerciale d'une organisation se mesure à travers :

- a. sa rentabilité.
- b. son chiffre d'affaires.
- c. la satisfaction de ses salariés.
- d. la satisfaction de sa clientèle.

58.La performance sociale d'une organisation s'évalue par :

- a. le taux de rotation des salariés.
- b. la rentabilité économique.
- c. l'absentéisme.
- d. le chiffre d'affaires.

59.L'horizon temporel d'une organisation :

- a. est invariable.
- b. entraîne différents types de décisions.
- c. se décompose en périodes de court terme, moyen terme et long terme.

60.La pérennité de l'information :

- a. a un caractère durable. est immuable.
- b. nécessite de vérifier sa date de création/publication, les dernières mises à jour, son archivage, la fiabilité de l'auteur.

61.La veille informationnelle :

- a. n'existe pas dans les associations ou les organisations publiques.
- b. est l'ensemble des actions mises en place par l'organisation pour connaître les évolutions futures de son secteur d'activité.
- c. est réalisée dans toutes les organisations.

62.Les outils de planification de gestion du temps :

- a. permettent de planifier les activités d'un projet.
- b. permettent de visualiser dans le temps les différentes tâches d'un projet à l'aide du diagramme de Gantt.
- c. permettent le contrôle quotidien des tâches

63.Le montant global des charges variables :

- a. est indépendant du niveau d'activité.
- b. augmente proportionnellement au niveau d'activité.
- c. est toujours le même.

64.Le montant des charges fixes :

- a. est indépendant du niveau d'activité.
- b. augmente proportionnellement au niveau d'activité.
- c. est toujours le même.

65.Le seuil de rentabilité correspond :

- a. au résultat qui permet de ne dégager ni perte ni bénéfice.
- b. au chiffre d'affaires pour lequel l'entreprise ne dégage ni perte, ni bénéfice. aux charges variables minimum à dépenser pour ne pas faire de perte.

66. La formule de calcul du seuil de rentabilité est :

- a. $MSCV / CA$
- b. $CA / \text{Charges fixes}$
- c. $\text{Coûts fixes} / \text{Taux MSCV}$

67. La démarche budgétaire commence par l'établissement du :

- a. Budget des achats.
- b. Budget des ventes.
- c. Budget des encaissements.
- d. Budget de trésorerie.

68. La trésorerie est négative lorsque :

- a. Les décaissements sont plus importants que les encaissements.
- b. Les encaissements sont plus importants que les décaissements.
- c. La trésorerie initiale n'est pas égale à la trésorerie finale du mois précédent.

69. Un montant de 50 000 € dans 4 ans est actualisé au taux de 10 % à la date d'aujourd'hui. Pour calculer l'actualisation des données suivantes, la formule de calcul est :

- a. $50\,000 \times (1 - 10\%)^{-4}$
- b. $50\,000 \times (10\%)^4$
- c. $50\,000 \times (1 + 10\%)^{-4}$